

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS

Avions A340-200/-300

Mécanisme de blocage en position ouverte des portes passagers centrale, arrière et secours de Type A (ATA 52)

1. APPLICABILITE :

Avions AIRBUS A340 modèles -211, -212, -213, -311, -312 et -313 , tous numéros de série :

- ayant reçu la Modification AIRBUS (Mod.) 44330 (portes passagers centrale et arrière) et n'ayant pas reçu la Mod. 46352 (ou le Bulletin Service AIRBUS (BS) A340-52-4062) et/ou
- ayant reçu la Mod. 44332 (portes secours de Type A) et n'ayant pas reçu la Mod. 46353 (ou le BS A340-52-4062).

2. RAISONS :

Il a été rapporté par des opérateurs que le bouton de libération du bras d'articulation du mécanisme de retenue en position ouverte de la porte peut rester coincé en position appuyée ayant pour conséquence le non blocage de la porte une fois entièrement ouverte.

En cas de nécessité d'évacuation rapide de l'appareil avec des conditions de vent sévères ou une forte inclinaison longitudinale de l'avion, la porte pourrait se rabattre et éventuellement blesser des passagers en cours d'évacuation et obstruer le couloir d'évacuation.

La Révision 1 de cette Consigne de Navigabilité (CN) visait à clarifier le paragraphe "Applicabilité".

La Révision 2 de cette CN en limite l'applicabilité aux seuls modèles d'avions AIRBUS A340 dont la liste figure dans le paragraphe 1.

3. ACTIONS IMPERATIVES ET DELAIS D'APPLICATION :

Sauf si déjà accomplies, les mesures suivantes sont rendues impératives à la date d'entrée en vigueur (DEV) de cette CN à l'édition originale.

- Dans les 15 mois au plus tard à compter de la DEV de cette CN à l'édition originale, modifier le système de blocage des portes passagers centrale et arrière et de secours de Type A droite et gauche suivant les instructions du BS AIRBUS A340-52-4062.

.../...

REF. : Bulletin Service AIRBUS A340-52-4062
(Toute révision ultérieure approuvée de ce BS est acceptable).

| Cette Révision 2 remplace la CN 1998-542-108(B) R1 éditée le 17 mai 2000.

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

| **CN originale : Dès réception à compter du 30 DECEMBRE 1998**
Révision 1 : 27 MAI 2000
Révision 2 : 30 AOUT 2003